

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2021**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 8

POUVOIRS : 3

VOTANTS : 10

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lysiane, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie.
Mme ELDIN Sabrina a rejoint la séance et a pris part aux votes à partir de 19h20.

Était absent : M. BLIGUET Michel

Pouvoirs : Mme PRATS à M. SALIES Stéphane, M. SAUSSEZ Loïc à Mme ASCOLA Lysiane, Mme ELDIN Sabrina à Mme PELISSIE Nathalie (jusqu'à 19h20).

Date de convocation :

07/12/2021

Date d'Affichage :

14/12/2021

Un scrutin a eu lieu, Monsieur BOUSQUET Bruno a été élu secrétaire de séance,

OBJET : DIA n° 4

M. le Maire informe au Conseil Municipal de la D.I.A envoyée par Me Marty notaire à Vinça.

Le bien est situé, 3 Rue des Chèvrefeuilles, cadastré section A n°678 d'une superficie totale de 21a 55 ca appartenant à Madame GUILLAUME Pierrette et ses enfants et d'une valeur de 196 100.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décide de ne pas préempter ce bien.

D'autoriser M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire

P. Marcel

